

Octobre 2015

Les chaumes de céréales à paille, maïs, tournesol, colza et leurs résidus **fournissent nourriture et couvert** à nombre d'espèces de la faune sauvage pendant la période hivernale.

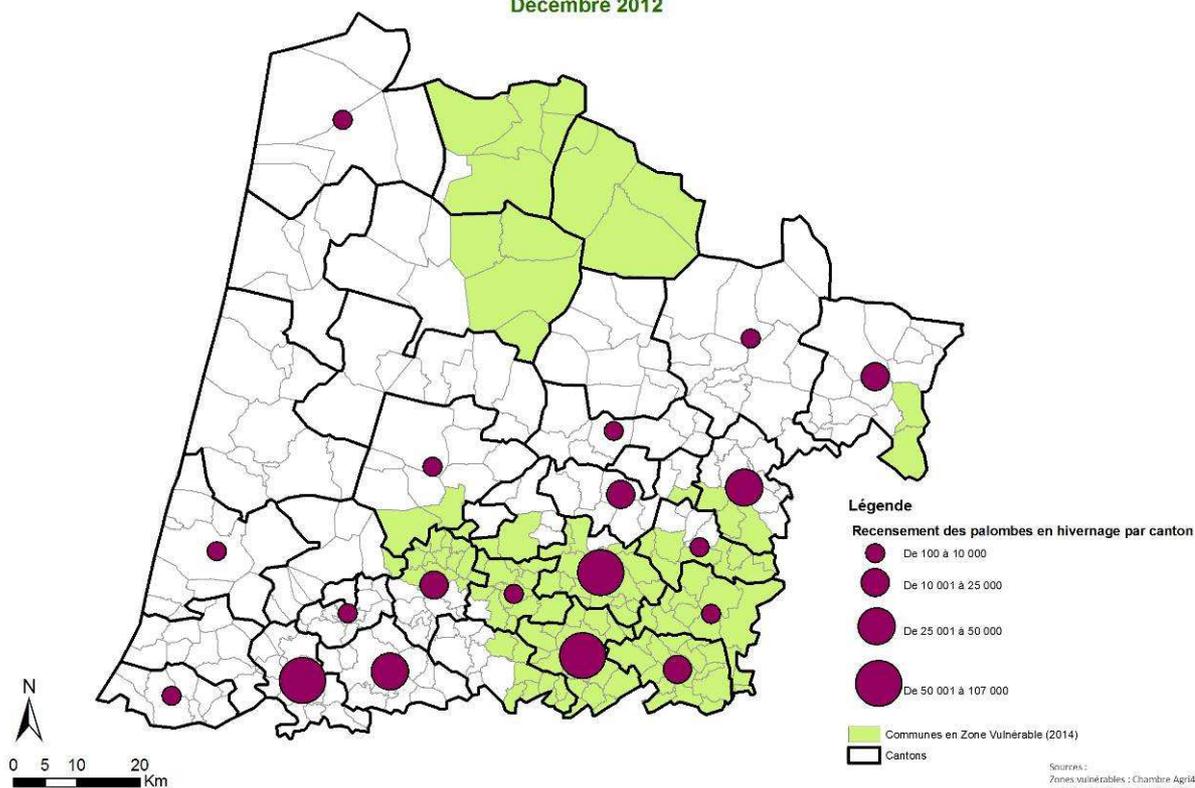
Le grand Sud-ouest et en particulier notre département est situé sur un axe migratoire majeur et constitue une **zone d'hivernage d'importance** pour nombre d'espèces d'oiseaux migrateurs.

Le Gers et les Landes sont par exemple, les deux **premiers départements Français en terme d'effectifs hivernants de palombe** avec respectivement de 300 000 à plus de 500 000 oiseaux chaque saison (de novembre à mars). Le département des Landes accueille également chaque année sur cette même période automno-hivernale le plus important contingent Français de grue cendrée (environ 50 000 individus). A cela s'ajoutent les nombreux cortèges de passereaux, de bécasses et autres limicoles.

En lien avec les stocks de nourriture disponibles (résidus de maïs,...), la carte des effectifs hivernants de palombes se superpose avec celle des surfaces en maïs ... et de la Zone Vulnérable.

Répartition de l'hivernage de la palombe et zones vulnérables dans les Landes

Décembre 2012



De fait, **certaines mesures impactent directement l'ensemble de ces espèces**. Conscientes de ces enjeux, les Fédérations des Chasseurs du Sud-ouest et la profession agricole ont à plusieurs reprises fait valoir, argumentaire technique à l'appui, des éléments favorables et réalistes tant sur le plan agronomique que pour un maximum d'espèces de la faune sauvage.

Quoi qu'il en soit, l'agriculteur, s'il désire prendre en compte la faune migratrice dans ses pratiques, doit faire en sorte qu'un maximum de résidus de culture soit présent à la surface du sol en période hivernale.

Couverture des sols en interculture longue (ex : maïs)

- Si non implantation d'un couvert hivernal ou d'une culture dérobée.

Préconisations : dans la mesure de vos possibilités, **privilégier des techniques/outils limitant au maximum le travail du sol** et donc l'enfouissement (2/3 cm de profondeur) dans les zones vulnérable. Dans ces zones, il est possible d'envisager sérieusement une analyse de granulométrie lors des analyses de sols afin de déroger à l'enfouissement et au broyage pour cause de **battance** ($R > 1,8$ et $IB > 8$). En dehors des zones vulnérables, **privilégier un simple broyage**.

- Si implantation d'un couvert hivernal ou d'une culture dérobée après récolte

Préconisations : dans la mesure de vos possibilités, pratiquer **un semis direct sans travail du sol**, même superficiel, de préférence de céréales à paille simple ou en mélange. Maintenir en place la culture le plus tard possible (ex : fin février).



Plaidoyer pour les chaumes...
Préservés, ils protègent les sols en hiver
et sont favorables à la faune sauvage...
